

# CÉNAC & ST JULIEN



## SOMMAIRE

p 2 - Edito  
p 3 - 4 - Vie de la commune  
p 5 - 6 - Festivités  
p 7 - 8 - 9 - Activités

p 10 - Communauté  
p 11 - Tribune libre  
p 12 - Etat civil

# Cénac et St Julien

## Dordogne / Périgord

février 2021

Edito



Si 2020, année pandémique, restera marquée par son cortège d'inquiétudes, elle aura aussi permis de mettre en lumière la solidarité qui anime les habitants de notre village et de ceux qui y travaillent.

En ce début d'année, au regard du contexte sanitaire, nous ne pouvons nous réunir, et c'est une grande frustration pour tous.

Même si nous devons rester très vigilants aujourd'hui, 2021 s'ouvre sur l'espoir. Le vaccin nous laisse entrevoir un avenir plus serein où nous pourrons à nouveau profiter de moments partagés.

La vie va reprendre. Dès que la situation le permettra, nous nous rassemblerons à l'occasion d'une journée festive, au cours de laquelle nous pourrons tous nous retrouver, jeunes, aînés, associations, anciens et nouveaux résidents.

À nouveau, nous profiterons des cafés, des restaurants et de leurs terrasses, nous retournerons au cinéma, au concert et au théâtre, ces secteurs si gravement touchés.

Nous allons mener à bien les projets de la mandature pour lesquels vous nous avez élus. Comme vous pourrez le voir dans ce bulletin, malgré les difficultés, nos actions ont déjà commencé. Nous avons redonné de la beauté au monument aux morts et à la place de la mairie, pris soin des routes, réalisé des aménagements dans le bourg, enfouis les réseaux à Saint Julien.

Nous avons aussi tenté d'égayer cette fin d'année avec un marché de Noël et une décoration du bourg très participative.

En 2021 se mettront en place, le conseil des enfants qui donnera la parole à nos jeunes, la mutuelle communale qui permettra l'accès aux soins pour tous,

un budget participatif qui sollicitera l'ensemble de la population sur des projets collectifs avec une plate-forme de consultation.

Le bourg sera entièrement nettoyé, la sécurisation du carrefour des « 4 routes » et de la route de l'église est engagée. Cette réalisation sera faite en collaboration avec le Département et en concertation avec les riverains directement concernés.

Le projet d'aménagement du Thouron est à l'étude avec l'Agence Technique Départementale et l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée des actions que nous menons, à travers les comptes-rendus de conseil, par ce magazine d'information et les journaux locaux.

Vous pouvez aussi retrouver la vie cénacoise en temps réel via le site internet de la mairie et la page Facebook « J'aime Cénac ».

Bien à vous,

**Joëlle Debet Duverneix**  
Maire



## RECENSEMENT

Le recensement de la population qui devait avoir lieu début 2021 a été annulé en raison des contraintes sanitaires et reporté à l'année prochaine.

## BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel les citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale dans un projet d'investissement. Accessible à tous, facile d'utilisation, sécuritaire et assurant toute transparence, une plateforme informatique dédiée à la consultation, à l'appel à idées, aux sondages (et à mettre en place les démarches participatives), paraît l'outil le plus adapté pour nous aider à réaliser cette démarche. La mairie de Cénac et St Julien pourrait proposer 5 euros par habitants ce qui est en moyenne le budget attribué aux budgets participatifs.

## SAMUEL PATY

Lundi 2 novembre 2020, à l'invitation des enseignants, Mme la maire et la 1ère adjointe déléguée aux écoles, assistaient à la cérémonie d'hommages à Samuel Paty, enseignant tué pour avoir exercé son métier. Le temps de recueillement fut précédé d'un temps pédagogique auprès des élèves du primaire et de la maternelle. Le 12 novembre c'est le conseil municipal qui observait une minute de silence à la mémoire du professeur sauvagement assassiné par fanatisme. Par cet hommage c'est tout le corps enseignant qui était honoré.

## ADRESSAGE

Au-delà des enjeux sur le déploiement du très haut débit, le plan d'adressage est un élément clé dans l'aménagement du territoire. Entre autres, celui-ci permet un accès facilité et plus rapide des services de secours, des opérations de livraisons optimisées, des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, télécom), une géolocalisation plus précise sur GPS, un accès facilité à des prestations à domicile.

Pour chaque voie, avant de définir un nom, il a fallu définir un type (allée, rue, chemin, etc...) et faire en sorte qu'il corresponde au maximum à la réalité du terrain. La dénomination des routes est pratiquement terminée dans sa première phase. Le plan va être transmis à l'Agence Technique Départementale qui sera en charge de la saisie informatique, complétée le cas échéant par la mairie. Lorsque les noms seront validés par délibération du conseil municipal, il faudra positionner les plaques des noms, ainsi que les numéros de chaque habitation.

## PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

- le mercredi matin pour Mme Chantal LAMOULIE (pour le RSA) qui dépend du Centre Médico-Social de Belvès 05.53.02.06.59.
- le jeudi matin pour Mme Anne DELAUNAY qui dépend de la maison du Département de Sarlat 05.53.02.07.77.

## CÔTÉ ASSOCIATIONS

### Club de l'Amitié

Depuis longtemps section de l'Amicale Laïque, le Club de l'Amitié a souhaité prendre son autonomie et créer sa propre association. Le nom du club est inchangé. Dès que les conditions le permettront, les activités (marche, jeux de société et goûter) reprendront le vendredi après-midi dans la salle de la Borie. Le nouveau bureau est composé de Betty Bombard présidente, Claudine Mattlin trésorière et Denise Poumeyrol secrétaire.

## FIN DE COVID

Tous les rassemblements n'ont pu avoir lieu en ce début d'année, et malheureusement il semble que cette situation doive encore durer quelques temps. Aussi la municipalité organisera, dès que cela sera possible, une fête rassemblant tous les Cénacois pour célébrer la fin de cette période difficile !



## COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

La préfecture a validé les noms des membres proposés par le conseil municipal pour le contrôle des listes électorales : Titulaires : Claudia RAMIERE-STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Serge AZAM, Daniel MAURIE. Suppléants : Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF.

## LA SANTE POUR TOUS AVEC UNE MUTUELLE COMMUNALE

Afin de permettre à **TOUS** d'accéder à une formule sociale, qui lutte contre l'exclusion et facilite le retour aux soins, parmi nos projets, nous avons émis l'idée d'une mutuelle communale à proposer à la population. Nous avons contacté une association habilitée. Cependant la compétence sociale étant communautaire, c'est le CIAS qui doit porter le projet pour notre collectivité.

Nous avons fait la demande, qui doit être délibérée lors de la prochaine réunion du conseil communautaire. Cette proposition pourra d'ailleurs intéresser d'autres communes.

L'organisme propose une permanence à la mairie pour informer et proposer des contrats adaptés aux besoins de chacun et de leur situation familiale.

## CONSEIL D'ENFANTS

Le conseil municipal d'enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect des autres. Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants de Cénac et St Julien et de proposer des projets améliorant leur vie quotidienne. Une enveloppe budgétaire sera allouée. Le conseil d'enfants élu pour une durée de 2 ans sera composé au maximum de 12 enfants de 9 à 11 ans résidant à Cénac et St Julien. Après concertation avec le directeur et des professeurs de(s) l'école(s), Mme la maire et sa première adjointe déléguée aux écoles, iront à la rencontre des enfants.

Des publications sur Facebook, l'Essor Sarladais et le Sud Ouest et un courrier à chaque famille concernée ont été réalisés pour inciter les parents à se faire connaître à la mairie avant le 6 février 2021. La date limite des inscriptions sur les listes électorales est le 27 février 2021.

Puis la profession de foi et la campagne électorale débiteront jusqu'aux élections prévues le 27 mars 2021. Le conseil des enfants sera ensuite présenté au conseil municipal. Un animateur et un élu référent seront les pilotes pendant les réunions bimestrielles.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le PCS permet de planifier les actions de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles...) en cas d'événements majeurs naturels ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Cénac est en zone inondable. D'autre part les événements climatiques sont de plus en plus nombreux. La commission sécurité s'est réunie en décembre pour modifier le plan de sauvegarde et de sécurité et nommer les responsables d'équipes qui seront les pilotes des opérations de secours et de sécurité dans la cellule de crise. D'autres réunions sont prévues en 2021 pour proposer à la préfecture, un PCS définitif. Il devra être remis à jour une fois par an.



**Ma Commune Ma Santé**

## MARCHE DE NOEL

La plupart des commerçants ont décoré ces sapins de boules multicolores et rubans de Noël. Orné de son grand sapin décoré par les agents communaux, le marché de Noël du 22 décembre 2020 était prêt pour recevoir les commerçants ambulants dès 7h30. Le placier du marché a installé les stands tout en distribuant

des bonnets de Noël d'étoiles clignotantes aux commerçants ambulants.

Comme pendant un mardi d'été, le beau temps étant de la partie, les habitants du village et des environs et quelques touristes sont venus au fil de l'eau faire leur marché dans une musique d'ambiance installée pendant les fêtes.



## CADEAUX DE FIN ET DEBUT D'ANNÉE

Lors de la réunion du personnel du 21 décembre 2020, Mme la maire a remis un coffret de produits du terroir au personnel communal.

La conjoncture actuelle nous empêchant de proposer le repas habituel de début d'année aux aînés, la mairie a décidé de leur proposer un panier garni de nos produits et de leur distribuer. Ainsi tous nos commerçants ont été sollicités : Roxanne et Cyrano, Boulangerie Pito,

Boucherie Guinot, Ferme de Quinte, Ferme de Commont et Campagne Chic. La majorité des élus a ainsi procédé lors du deuxième week-end de janvier à la distribution des colis aux aînés. Un moment d'échange bien agréable !



## DECORS DE NOEL

Pour compléter les illuminations posées par les agents communaux début décembre, la mairie a loué quelques décors dont une illumination de gouttelettes blanches qui traverse la rue à l'entrée du village. La commission animation a préparé et décoré de

guirlandes et sapins en palette le village, des 4 routes à la sortie du bourg devant Point Vert en passant par l'allée des Pommiers et la route de la Burague.

Les enfants de l'école ont participé aux décors en peignant une vingtaine de sapins en palette qui ont été exposés devant le Thouron. Au début des vacances scolaires, les agents communaux ont déplacé la forêt de sapins en palette devant

la mairie et installé un projecteur illuminant la façade de neige et d'un père noël en traîneau.

Des administrés, mais aussi des élus et les agents communaux ont réalisé et exposé leurs oeuvres de Noël (Canard de Noël, Ours, Père Noël, Bonhomme de Neige...). Trente sapins ont été achetés par la commune et installés devant les devantures des commerces du village.



## AMENAGEMENT

### SÉCURISATION DES «4 ROUTES» JUSQU'À L'ÉGLISE

Ce projet de sécurisation datant depuis plusieurs années avait été stoppé en 2017. Il vient d'être relancé.

Il se divisera en trois parties distinctes :

- Aménagement d'un giratoire au carrefour des « 4 routes ».
- Aménagement des abords de la R50 partie Est depuis les 4 routes jusqu'au chemin rural.

- Aménagement des abords de la RD50 partie Ouest depuis le chemin rural jusqu'à l'Eglise.

Le projet commencera d'ailleurs par cette dernière phase jugée la plus urgente en termes de sécurité. Celle-ci d'un montant estimé à 189 855.50€ a fait l'objet de demandes de subventions DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et de l'aide du Département.

### PROGRAMME DE SUPPRESSION DES FILS NUS.

L'enfouissement du réseau électrique de la partie haute de St Julien effectué par le Syndicat d'énergie 24 ont commencé en Janvier 2021.

### SIREYJOLS

La borne incendie qui fuyait a été changée.

## TRAVAUX DIVERS

### MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a retrouvé sa beauté et sa dignité pour la cérémonie du 11 novembre, grâce à l'entreprise Mémoire Entretien de Daglan. Délaissé depuis trop longtemps, il était recouvert de mousses et de lichens très incrustés. Les agents communaux ont également nettoyé toute la place de la mairie. Pour la commémoration, seuls les élus et un porte drapeau, ont pu se rassembler pour honorer la mémoire des valeureux soldats tombés sur le champ d'honneur. Après lecture de textes par Mme la maire, la sonnerie aux morts, une minute de silence fut observée.

Après la Marseillaise, les participants se sont dispersés, les festivités habituelles ayant été annulées suite aux dispositions liées aux contraintes sanitaires.



## LE MUR DE LA ROUTE DU CONTE

Seul accès au hameau du Conte, le mur de soutènement de cette route menaçant de s'effondrer depuis plusieurs années, a été dans un premier temps sécurisé et un panneau de limitation de circulation de plus de 3T5 a été installé. La communauté de commune a été saisie, cette voirie étant communautaire. Elle prendra en charge vingt cinq pour cent de l'ouvrage d'art, le reste à charge de la commune sera étalé sur trois ans.

## ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Lors de sa venue, le 11 décembre, l'Architecte du service départemental des Bâtiments de France, a échangé longuement avec la commission « bâtiments » puis a visité le château du Thouron et l'église de Saint Julien.

Nouvellement venu dans notre secteur, il propose aussi de faire une permanence à la mairie le dernier mercredi de chaque mois (de 14h à 17h) pour conseiller les habitants de Cénac ayant un projet en zone soumise à l'ABF.

## TERRE - PLEINS

Les agents municipaux ont réhabilité les terre-pleins en face de Point Vert en réalisant un « ruisseau » de graviers et de pierres grises.



## CHÂTEAU DU THOURON

Des fissures sont apparues sur le bâtiment principal, L'ABF n'est pas très inquiet quand à la stabilité de la structure mais a approuvé une étude de sol, avant de proposer un projet de réhabilitation. Une réunion de travail est prévue le 9 février 2021 avec l'Atelier Technique Départemental pour une étude de faisabilité. Celle-ci étudiera la capacité, l'usage et le coût structurel des bâtiments.



## L'ÉGLISE DE ST JULIEN

Le diagnostic de l'architecte est tout a fait rassurant. Il n'y a aucune urgence car la structure et les aplombs sont stables. Il préconise de solliciter une entreprise pour enlever les végétaux et poser des témoins dans les fissures des murs de l'église pour observer d'éventuels mouvements, puis de prévoir un rejointement. A l'intérieur de l'église, de l'eau s'écoule lorsqu'il pleut par un trou d'où passe la corde de la cloche. Un chapeau à faire par les agents communaux pourra résoudre ce problème. Une icône en bois contient des capricornes et devra être traitée à l'huile de lin.



## VENTE DE MOBIL HOME

En Novembre 2020, la mairie a informé la population de Cénac et St Julien ( par affichage, site

internet et facebook ) de la vente de 4 mobil homes datant de 1997 et inutilisés depuis des années. Ils ont été vendus 900€ chacun.



## JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CRÈCHE

La crèche communautaire « La Courte Echelle » à Cénac et Saint Julien a organisé une journée portes ouvertes le 26 septembre 2020.

Un franc succès pour cette initiative issue de l'équipe pédagogique.

De nombreux visiteurs se sont déplacés, partenaires, élus ou futurs parents pour visiter cette structure très prisée de notre collectivité, qui permet d'accueillir 20 enfants de dix semaines à quatre ans.

Bravo à toute l'équipe !  
Evènement à réitérer l'année prochaine.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOMME VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

### Ses compétences

#### I – Compétences obligatoires

La communauté de communes Domme – Villefranche du Périgord exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes relevant de chacun des groupes, sur l'ensemble du périmètre :

- 1 – Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- 2 – Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- 3 – Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- 4 – Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets
- 5 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement.

#### II – Compétences optionnelles

La communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

- 1 – Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;
- 2 – Protection et mise en valeur de l'environnement ;  
– Aménagement, entretien et animation des chemins de randonnées inscrits au PDIPR
- 3 – Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;  
Création, entretien et animation des parcours thématiques et sportifs d'intérêt communautaire.
- 4 – Action sociale d'intérêt communautaire ;
- 5 – Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relations avec les administrations ;

#### III – Compétences facultatives

- 6 – Assainissement ;  
Assainissement non collectif :  
Gestion des schémas d'assainissement et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)  
Contrôle de l'assainissement individuel et assistance technique

- 7 – Création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires ;
- 8 – Aménagement, gestion et entretien des cours d'eau et de leurs milieux ;
- 9 – Aménagement numérique ;
- 10 – Contractualisation avec des organismes publics dans le cadre du développement et de l'aménagement du territoire.

### BUREAU

#### Président

M. Jean-Claude CASSAGNOLE  
(Maire de Domme)

#### Vice-président chargé du développement du territoire

M. Jean-Marie LAVAL  
(Maire de Florimont Gaumier)

#### Vice-président chargé de l'action sociale

M. Daniel MAURY  
(Maire de Campagnac les Quercy)

#### Vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse

Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX  
(Maire de Cénac et Saint Julien)

#### Vice-président chargé de la voirie, des services techniques et des bâtiments

M. Alain CALMEILLE  
(Maire de Loubéjac)

#### Vice-président chargé de l'urbanisme et de l'habitat

M. Serge SOULIGNAC  
(Maire-adjoint de Castelnaud la Chapelle)

#### Vice-président chargé de l'environnement

M. Christian EYMERY  
(Maire de Prats du Périgord)

#### Vice-président chargé des finances, des ressources humaines et du tourisme

M. Pascal DUSSOL  
(Maire de Daglan)



Afin de ne pas instaurer un climat délétère, nous n'avons pas souhaité nous exprimer jusqu'ici, face aux allégations répétitives et à la désinformation des trois membres de l'opposition soutenus par un collectif.

Mais il est temps aujourd'hui de rétablir certaines vérités.

Les habitants de Cénac et Saint Julien doivent savoir que toutes les délibérations, tous les votes, dont ceux concernant les commissions, sont réguliers et validés par la préfecture.

M. Maurie et M. Azam déplorent de n'avoir pas été élus dans les commissions où ils souhaitaient siéger, cependant ils n'ont postulé dans aucune autre, telles que *Protection de la population/Solidarité, ou bien Vie citoyenne, ni même Vie associative ou bien Communication*, sans doute non dignes d'intérêt à leurs yeux et pourtant leurs grands thèmes de campagne ! L'opposition y est quand même présente, Mme Juif ayant été élue dans chacune d'entre elles.

Mme Juif s'est plainte dans la presse locale de n'avoir pas pu s'exprimer dans le bulletin municipal, alors qu'elle a participé à son élaboration en tant que membre de la commission. Elle «oublie» de préciser qu'elle a fait parvenir son article d'expression libre, un mois après la date limite de dépôt, au moment de la mise sous presse.

Et que penser du comportement de cinq membres du collectif AUTREMENT, venus au mépris du confinement, tenter de pénétrer en force à la séance du conseil du 12 novembre 2020, en insultant la maire et les élus !

La mauvaise foi et l'agressivité des perdants amers, n'a jamais entamé notre sérénité et notre investissement face aux missions d'élus responsables que nous sommes.

Au service de tous, la polémique n'est pas notre domaine.

Cette mise au point sera donc la seule.

**Les 12 élus de la liste Bien vivre à Cénac et Saint Julien**

**Noël à Cénac et Saint-Julien,**  
Souhaitant que chacune et chacun aient passé de bonnes fêtes, mes colistiers et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021.

Cette année, le Bourg était égayé grâce aux œuvres des enfants de notre école, aidés de leurs enseignants, et aux commerçants, qui ont bien voulu participer en décorant les sapins mis à leur disposition.

Un seul regret, que Saint Julien et nos hameaux lointains n'aient pas pu bénéficier aussi d'un peu de gaieté et participer ainsi aux joies des fêtes de fin d'année en voyant quelques sapins, Pères Noël et Bonhommes de neige venir jusqu'à eux.

Nous espérons que cette année, ils ne seront pas oubliés.

**Sylvie JUIF**

**À Cénac, on innove !!!**  
Vous avez peut-être remarqué que nombres d'espaces verts ont été remplacés par des empièvements.

Suivant les oui d'ores, ces aménagements ont été réalisés en vue de simplifier le travail de nos cantonniers.

Certes, tondre ou rototondre est prenant, mais quand il va falloir désherber les cailloux, nous ne sommes pas sûrs du gain, ni de temps, ni de la pénibilité, et qu'en sera-t-il de l'utilisation de produits phytosanitaires !

Vous avez aussi certainement remarqué que le massif situé au milieu de la chaussée à l'entrée de Cénac, en venant de Saint Martial, s'est enrichi du lit d'un magnifique torrent de montagne. Il n'y manque plus que l'eau et les truites.

Gageons que les membres de la société de pêche, sauront résoudre le problème avec le concours de la fédération départementale. Ils pourraient, par exemple, y créer compte tenu de l'emplacement sécurisé une magnifique réserve. Mais comme diraient les inconnus « cela ne nous regarde pas ».

**Sylvie JUIF**  
**avec le concours de**  
**Pierre ROSSET**

**Chers Cénacoises et Cénacois,**  
L'année qui vient de s'achever a été très éprouvante pour bon nombre d'entre nous. La crise sanitaire, qui a touché l'ensemble de la population, a eu pour conséquences une aggravation de la crise économique et sociale et le renforcement de la méfiance envers celles et ceux qui nous dirigent. Nous éprouvons un manque de concertation et un sentiment d'improvisation.

C'est le rôle de la municipalité d'être présente auprès de nos concitoyens les plus vulnérables dans ces moments difficiles.

Elle se doit également d'être à l'écoute de nos commerçants, artisans, agriculteurs et PME qui sont à la peine aujourd'hui, ainsi que des acteurs de la vie culturelle dont nous avons un besoin essentiel pour que rayonnent nos rêves et nos idées.

Dans un courriel en date du 5 janvier, j'ai proposé à Madame la maire de reporter et non d'annuler l'accueil des nouveaux habitants et le repas des aînés. L'idée a été reprise puisque la population sera, le jour venu, conviée à fêter la fin de la pandémie.

Je souhaite que 2021 vous apporte le bonheur et la santé, dans un monde plus égalitaire, plus fraternel, plus solidaire et plus humain.

Je vous souhaite, encore, de passer une année 2021 remplie de belles rencontres, de moments partagés et de joies rayonnantes ! Prenons soin les uns des autres.

**Daniel MAURIE**  
**Conseiller municipal**



# CENAC et St Julien

## Etat civil

### NAISSANCES

1 - ADANCOURT Lou	22.10.2020
2 - SCHLOESING San, Salomé	04.11.2020
3 - CZÁĪKA Juliette	18.12.2020
4 - GEORGE Yna, Clothilde, Marie	31.12.2020
5 - CARVES Arsène, Paul, Axel	14.01.2021
6 - DELANNOY Jeanne, Louise, Marie	21.01.2021
7 - LAVERGNE Pauline	24.01.2021

### DÉCÈS

1 - MAZET Léon	18.08.2020
2 - FIORI Liliane, Andrée veuve MANIERES	03.09.2020
3 - QUENÉ Robert	21.10.2020
4 - GRANDÉNÉ Marie, Jeanne veuve LAVERGNE	29.10.2020
5 - FONTANIÉ Yvonne, Jeannine	26.12.2020
6 - NEY Thérèse, Marie veuve PUYRAVEAU	04.01.2021
7 - CHAROLLAIS Corinne, Nicole, Bernadette	17.01.2021
8 - CONTOU Martine épouse VANIER	26.01.2021

**Directrice de Publication**  
Joëlle Debet Duverneix

**Rédacteurs**  
La commission communication

**Photos**  
La commission communication

**Conception et Impression**  
Média7 - Cénac & St Julien - 05 53 29 83 48

### **Nous contacter**

Mairie  
Heures d'ouverture : Le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.  
Secrétariat : 05 53 31 41 31 – Fax : 05 53 31 41 32 -  
mairie.cenac@wanadoo.fr



Cénac et Saint Julien

